

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2026-060

Date de convocation : 24/09/2026	Le 28/09/2026 à 20h00 , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
Membres : Afférents au conseil : 15 Présent : 15 Qui ont pris part à la délibération : 15	Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, BOURELLY Fabien, MONTAGNE Thomas, FERISE Xavier, ARMANDO Frédéric, BERTRAND Nicolas, LAMARCHE Aurélien et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, DE LUZE Laurence, MARTIN Nathalie, RÉAUX Angélique, LAURICELLA Béatrice, CHAMPLOY Marie-Dominique
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/09/2026	Etaient excusés : Etaient absents : SECRETAIRE DE SEANCE : Madame VITALE Bernadette

OBJET : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « PERMIS D'AMENAGER DE LA COMBE »

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2022-051 du 12.10.2022 portant création du budget annexe « Permis d'Aménager de La Combe » ;

Considérant que l'ensemble des parcelles du lotissement a été cédé, que les opérations de commercialisation sont achevées et qu'il n'y a plus lieu de maintenir ce budget annexe,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 : de prononcer la clôture du budget annexe « Permis d'Aménager de La Combe » à compter du 31 décembre 2026.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette clôture, notamment les opérations comptables de liquidation et de transfert des résultats conformément à la réglementation en vigueur.

VOTE : UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Bernadette VITALELe Maire,
Robert TCHOBDRENOVITCH